



ASSEMBLEE GENERALE **du samedi 19 novembre 2016 à 11 h**

Rapport d'activité

Notre activité au cours de l'exercice écoulé a été particulièrement soutenue avec en point d'orgue **notre manifestation du 10 septembre.**

I – Communication :

Survol du site :

Le survol du site par un drone a eu lieu dans des conditions atmosphériques difficiles. Il nous a néanmoins permis de constituer l'embryon d'une vidéothèque dont il a déjà été fait usage lors de la réalisation de la vidéo « Présentation du site ».

Création d'une newsletter :

La création de cette newsletter destinée à informer régulièrement de nos activités nos adhérents, les élus et tous ceux qui se sont manifestés avait été évoquée lors de notre Assemblée Générale 2015, elle devait constituer un nouveau moyen d'enrichir notre communication. «Le Trésor Normand de Charles II » est né en référence au trésor de Charles II de Navarre conservé à Gavray considéré à l'époque comme imprenable. Lors de la prise du château par Bertrand Du Guesclin en 1378, le sort de ce trésor a donné lieu à de nombreuses controverses. Le premier numéro de cette lettre, diffusé uniquement par courriel, l'a été fin 2015. En 2016, trois numéros (un par trimestre) se sont succédés, numéros où nous avons également donné la parole à des associations culturelles et patrimoniales :

- « les Rencontres du Moulin de la forêt »,
- et, « les Moments Musicaux »,

Cette newsletter a reçu un excellent accueil, qui nous incite à poursuivre et à développer sa diffusion.

Création de vidéos :

Plusieurs vidéos destinées, notamment, à être implantées sur notre site internet ont été réalisées :

- Présentation du site : implantée en Juin,
- Histoire du château : 4 vidéos seront implantées d'ici la fin de l'année,
- 60 secondes de rêve : à voir.

Elles constituent une nouvelle incitation à découvrir ou à faire redécouvrir le château ducal de Gavray en s'ouvrant à un plus large public.

A noter que la musique a été enregistrée spécialement pour nous par Elisabeth Wallfish, concertiste internationale de violon et professeur de musique baroque, de nationalité australienne, lors d'un court passage en Normandie.

Essai de reconstitution du château :

Cet essai a été réalisé par Rhoda CRONIN-ALLANIC, à l'aide des quelques éléments disponibles, de la comparaison avec des constructions similaires de l'époque et du dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle de Viollet-le-Duc.



Il constitue par sa qualité un nouveau moyen de communication et de compréhension des vestiges et de l'histoire du château. Il sera installé sur le site internet début 2017.

Visites du site :

- Site internet :
Notre objectif de 25 000 connections sera atteint. En effet à fin septembre nous en avons enregistrées 23 250 soit une progression de 30%.
- Parcours commenté :
 - . Connections KIT-m : 2015 1121
2016 71
 - . Connections QR codes : 2015 32
2016 120

L'hétérogénéité des chiffres KIT-M laisse interrogatif ? A suivre de près en 2017.

- Site du château :
Jocelyne LEPARMENTIER, présidente d'honneur, a donné une conférence sur « l'apport des fouilles archéologiques à la connaissance du château » à différentes antennes (Granville, Saint-Lô, Bayeux, Caen, La Ferté Macé et Alençon de l'Université inter-âges de Basse Normandie entraînant 3 visites de groupes,
4 visites ont été organisées par Coutances tourisme (2 en juillet et 2 en août),
2 par l'association (1 en juillet et 1 en août).
8 jeux de piste pour enfants (4 en juillet, 4 en août) se sont déroulés. Ils étaient organisés par l'association AVRIL, sous l'égide de Coutances Tourisme.
Enfin, l'association a répondu à la demande de visites de 2 groupes de 25 personnes.

Informations touristiques :

L'essentiel de nos demandes d'actualisation des informations touristiques sur le site (texte et visuel) auprès de :

- Manche tourisme,
- Coutances tourisme Portes du Cotentin,
- Pays de Coutances,
- Pays d'art et d'histoire du Coutançais,

ont été prises en compte.

II - Aménagement du site du château :

Visibilité du site :

L'amélioration de la visibilité du site, que nous avons souhaitée, a été réalisée grâce aux trois mâts de 8 m installés sur l'éperon rocheux. Ces mâts nous ont été fournis par la Communauté de communes, celui existant a été réinstallé à l'entrée du site.

Les 4 drapeaux (bannières de Guillaume le Conquérant, des derniers ducs de Normandie et d'Henri V Plantagenêt, emblème de la Normandie) ont été fournis, financés et installés par notre association.

Rechargement des parties sablées des vestiges :

Ces travaux n'ont pas pu être réalisés comme prévu. Ils seront exécutés en 2017.

Electrification du site :



Association de sauvegarde du château de Gavray



La mise en perspective de la sauvegarde et de la valorisation du site nous a amenés à intégrer cet aspect dans notre mémorandum. Montant de travaux (30 000 € environ).

III – Animation :

Célébration du 950^{ème} anniversaire de la bataille d’Hastings :

Cette célébration a été initiée par la Région Normandie à l’occasion de la réunification des 2 Normandie. A cette occasion, elle a lancé un appel à labellisation d’initiatives *qui valoriseront les et/ou les patrimoines de la Normandie Médiévale*, labellisation offrant une couverture médiatique et permettant de solliciter une éventuelle aide.

Notre projet comprenant : un concert et la projection sur grand écran de vidéos permettant de découvrir ou de redécouvrir le site et l’histoire du château ducal de Gavray a été déposé, dans les délais impartis, le 20 mars accompagné d’une demande d’aide.

Le 21 juin, suite à une relance de notre part, nous apprenions qu’il était refusé au motif : « *qu’il n’est pas vraiment en lien avec la Normandie médiévale !!!!!* »

Dans sa séance du 22 juin, votre Conseil a décidé à l’unanimité de tenter de poursuivre la réalisation de ce projet en réexaminant le budget initial et en mandatant le Président à solliciter le Conseiller départemental, Pierre de Castellane et Guy Nicolle, maire de Gavray.

Le Conseil départemental et la municipalité de Gavray ont répondu à notre appel et le samedi 10 septembre, Gavray célébrait la Normandie médiévale avec au programme :

Un concert :

- J.J. Bach : Sonate II en mi bémol pour flûte et clavier (allegro moderato – Siciliano allegro).
Interprètes : Flûte Marie-Odile Ligeard-Lucas – Clavier David Gardiner
Fantasia cromatica en ré mineur pour clavier. Interprète David Gardiner
- G.B. Pergolèse : Stabat Mater. Interprètes : Françoise Huret-Richard soprano, Marie-Odile Ligeard-Lucas alto, David Gardiner piano.

Des projections sur grand écran :

- Présentation du site du château,
- Histoire du château : de l’origine à nos jours,
- *60 secondes de rêve.*

La promotion de cette manifestation a été assurée par :

- la distribution dans le quadrilatère Avranches, Granville, Villedieu et Coutances, de 250 affiches et 2 000 flyers réalisés pour la circonstance,
- 2 communiqués de presse à l’ensemble de la presse départementale,
- l’envoi de mails aux différents contacts des membres de l’association.

En final, un succès, quelques 220 personnes ont accueilli chaleureusement l’ensemble du programme.

Activités :

Nous avons participé aux manifestations suivantes :

- « Nature en fête » le 9 avril, organisée par l’association d’animation touristique du territoire de Gavray,
- « Marché normand » le 9 juillet, organisé par le Comité des fêtes Joie et Loisirs.

Enfin, pour la deuxième fois, à notre grand regret, nous avons dû abandonner notre 2^{ème} « Promenade dans la Normandie ducale » faute d’un nombre suffisant de participant.

IV – Sauvegarde et valorisation du site :

Adresse postale : Association pour la sauvegarde du château de Gavray Mairie de Gavray 50450 GAVRAY

Site Internet : www.chateaugavray.fr



Association de sauvegarde du château de Gavray



L'objectif que nous nous étions fixé fin 2013 de nous doter de moyens de communication afin de :

- faire découvrir ou redécouvrir le site et l'histoire du château,
- d'asseoir la crédibilité de l'association,
- sensibiliser sur la nécessité de sauvegarder ce site en le valorisant,

est désormais suffisamment atteint pour nous intéresser **prioritairement** à la sauvegarde et à la valorisation du site dont la lente dégradation risque de compromettre l'existence à terme.

Pour cela, nous avons commencé la rédaction d'un mémorandum comprenant :

Un rappel de :

- la présentation du site, de l'histoire du château et de l'association,
- l'étude de mise en valeur de 1993 et de l'aménagement de 2001,
- des intérêts économiques, culturels, patrimoniaux et environnementaux en cause,

Un état :

- l'évolution de l'état du site de 2001 à 2016,

Des propositions.

V - Classement du site :

Le dossier suit son cours, des nouvelles sont attendues pour 2017.

VI – Vandalisme :

Pour la deuxième année consécutive, nous avons déploré 2 actes de vandalisme : arrachage de bornes, bris de clôture, destruction de documents).

VII - Adhésion :

7 nouveaux adhérents nous ont rejoints, portant ainsi leur nombre à 62.

Communication, persévérance et pugnacité permettront de convaincre des hésitants et de nouveaux soutiens à nous rejoindre.

VIII - Subventions :

Notre demande de 1 000 euros étaient, notamment, justifiées par :

- notre acquisition des drapeaux,
- le rechargement des parties sablées.

Nous avons obtenu 800 € résultat encourageant qui marque l'intérêt porté sur notre action par certains élus.